



A3.6 Imposer aux universités le fait de s'informer sur les capacités d'accueil des entreprises ainsi que de leurs besoins. S'informer également du souhait de chaque étudiant ou lycéen grâce à des études prévisionnelles de la demande afin de sécuriser le nombre de places par formation au moins 1 an à l'avance

Ressources & Modalités

Afin de réaliser cette proposition, les ressources nécessaires sont les suivantes :

Les universités devraient s'informer des capacités d'accueil des entreprises et de leurs besoins en faisant des études anticipées de la demande (pour sécuriser l'offre au moins 1 an à l'avance par exemple). Pour ce faire, des sondages auprès des entreprises devraient être organisés, avec des campagnes de communication. Une discussion avec le pôle emploi, le MEDEF et la CPME s'avère indispensable.

Il faut se préparer à augmenter le nombre de places dans certaines filières, voire à fermer des places dans d'autres. Une certaine flexibilité sera donc nécessaire, au niveau des places dans les locaux.

Des campagnes de communication dans les lycées devront être effectuées, avec par exemple des interventions de professionnels des entreprises locales, qui viendraient expliquer ce qu'ils font, et des étudiants de filières d'intérêt sur l'île qui viendraient parler aux lycéens. Des sondages seront ensuite effectués pour déterminer l'intérêt des lycéens dans quelques domaines particuliers.

Organisations



Pôle Emploi



Université de la Réunion



Région Réunion

Autres:

Lycées

Faisabilité & Budget

En général, la proposition semble facilement réalisable. Les lycées sont généralement disposés à accueillir des intervenants venus parler du monde professionnel. Quant aux entreprises, les instances telles que la CPME peuvent servir de centralisation des demandes et des besoins de ces dernières en termes de profil.